

**COMMUNE DE ST GENGOUX DE SCISSE**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 06 MARS 2023**

**Convocation le : 27 février 2023**

**Affichage le : 07 mars 2023**

**Mmes & Mrs Stéphane JAILLET - Pascal GAGUIN – Sylvia ROUSSET - Robert BARRAUD - Laurence JOUSSEAU – Jacqueline PIRON - Didier GAULT – Gaël LAPALUS – Anthony BLANC – Monique SANGOY - Thierry VERGNAUD – Nathalie BUSSERET - Vanessa DAUJEAN –**

Monsieur Stéphane JAILLET, Maire, rappelle le compte-rendu de la réunion du 06 février 2023 dont chacun a pris connaissance. Le Compte-rendu de la séance du lundi 06 février 2023 est adopté, à l'unanimité.

Monsieur Didier GAULT, est nommé secrétaire de séance.

**1) – COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Monsieur Pascal GAGUIN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, présente le Compte Administratif 2022, établi en accord avec le Compte de Gestion préparé par Monsieur Henri FONTANY, Receveur Municipal – Trésorerie de MACON.

**Section de Fonctionnement :**

Recettes : 592 076.53 €

Dépenses : 414 443.92 €

**Soit un excédent réel de : 177 632.61 €**

Compte tenu de l'excédent 2021 ( + 184 834.13 € ), l'**excédent global de fonctionnement 2022 s'élève à 362 466.74 €.**

**Section d'investissement :**

Recettes : 347 412.73 €

Dépenses : 368 675.43 €

**Soit un déficit réel de : - 21 262.70 €**

Compte tenu du déficit de 2021 ( - 83 347.56 € ), le **déficit global d'investissement 2022 s'élève à - 104 610.26 €.**

**Ainsi se dégage un EXCEDENT GLOBAL DE CLÔTURE 2022 de 257 856.48 €.**

Le Conseil Municipal procède au vote et approuve, à l'unanimité, les résultats du Compte Administratif 2022 et le report de ceux-ci sur le budget primitif 2023 suivant l'affectation suivante :

**Affectation du résultat sur le B.P. 2023 :**

**en INVESTISSEMENT :**

***Report au compte 001 – Résultat d'investissement reporté : - 104 610.26 €***

***Affectation au compte 1068 – Affectation en réserve : + 124 190.26 €***

**en FONCTIONNEMENT :**

***Report au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : + 238 276.48 €***  
***257 856.48 €***

## **2) – Ateliers périscolaires du SIGALE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la décision prise par la Mairie d'Azé concernant l'arrêt des ateliers périscolaires par le SIGALE sur le temps de midi à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2023. En effet, après différents échanges avec le Maire d'AZE, il est prévu que les ateliers perdurent avec du personnel employé par le SIVOS AZE-SAINT GENGOUX DE SCISSE afin de réduire les coûts. Une réunion du SIVOS est prévue le jeudi 16 mars prochain.

Le Conseil Municipal décide de revoir ce sujet lors de la prochaine séance du Conseil Municipal afin de connaître la décision du SIVOS.

## **3) – Travaux en-cours – devis pour budget primitif 2023**

### **❖ Bâtiments**

Monsieur Pascal GAGUIN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal du commencement des travaux dans le logement communal n° 4 de l'immeuble communal par l'entreprise GAULT pour la peinture des murs et plafonds. L'entreprise TML interviendra ensuite pour les sols, M. GUYON doit intervenir pour la pose et dépose des radiateurs. L'employé communal interviendra pour quelques petits travaux principalement dans la salle de bain.

Concernant le bâtiment « Atelier communal & CPI », l'entreprise MICHOUUD est intervenue pour les travaux concernant l'évacuation des eaux. M. DESBROSSES Aurélien, employé communal, réalise actuellement les travaux intérieurs pour la création des sanitaires.

Monsieur Pascal GAGUIN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, présente un récapitulatif chiffré des travaux et achats à prévoir au prochain Budget en fonction des crédits, principalement :

- Chantier en-cours du bâtiment « atelier communal & CPI »
- Chantier en-cours du logement n°4 de l'immeuble communal
- Travaux sur toiture de l'Eglise
- Défense incendie de La Verzée
- Achat d'un tracteur tondeuse
- Illuminations de Noël
- Achat de chaises pour le Foyer Rural, etc...

La commission des finances verra lors de l'élaboration du Budget, en fonction des priorités et des crédits disponibles, l'inscription ou non de ces dépenses.

### **❖ Voirie**

Monsieur Robert BARRAUD, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire présente les devis reçus pour la réfection partielle de la route de Pillon par les Entreprises, EIFFAGE 71260 SENOZAN et COLAS 71850 CHARNAY LES MACON. Ces devis seront étudiés lors de la prochaine commission « Voirie et érosion ».

Monsieur Robert BARRAUD, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal des travaux réalisés par l'entreprise E.T.S. de VIRE concernant la réalisation du busage d'un fossé le long de la propriété de Monsieur PANNUTI à Bonzon.

## **4) – Personnel communal -**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité du recrutement d'un agent contractuel à temps plein pour la période d'avril à juillet 2023 afin de venir suppléer l'employé communal, Aurélien DESBROSSES, dans les diverses tâches quotidiennes estivales. Suite à l'offre d'emploi diffusée, plusieurs candidats ont postulé. Le candidat retenu est Monsieur BAKER DIXON Scott, de nationalité Australienne, domicilié à Fleurville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, délègue tous pouvoirs au Maire pour les formalités administratives nécessaires à ce recrutement.

## **5) – Bois et forêts -**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception en mairie du dossier d'aménagement des forêts de la commune pour la période 2022 – 2041 suite à la révision effectuée.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de l'ONF concernant un nouveau service numérique, le portail des collectivités. Cette plateforme numérique destinée aux communes forestières permet de consulter les informations essentielles de la forêt communale (programmes de coupes, document d'aménagement, etc...).

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de l'entreprise BLANC BOIS SERVICES SARL concernant un problème d'accès sur un chemin de desserte pour l'exploitation d'une parcelle de bois lieudit « en Praty ». Monsieur Robert BARRAUD, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, se rendra sur place.

## **6) – Questions diverses**

### **✓ Demandes de subvention**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de subvention reçues, CANT'AZE, Le Bol d'Air Scisséen, etc... Celles-ci seront traitées lors de l'élaboration du prochain budget.

### **✓ FNACA**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu concernant la cérémonie du souvenir qui aura lieu le dimanche 19 mars 2023 à 11 heures à MONTBELLET. Cette contribution à la Journée Nationale de Recueillement (Cessez-le-feu pour la guerre d'Algérie) est dédiée à la mémoire des 30 000 militaires et supplétifs morts pour la France et de toutes les victimes civiles, en Afrique du Nord, entre 1952 et 1962.

### **✓ Ecole**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la prochaine réunion du Conseil d'école qui se tiendra le mardi 07 mars 2023 à 18 h 00 à AZE.

### **✓ Don du Sang**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'invitation reçue pour la prochaine Assemblée Générale de l'Amicale du don du sang bénévole en haut Mâconnais qui se tiendra le jeudi 30 mars 2023 à 20 h 00, salle du foyer rural de CRUZILLE.

### **✓ Compostage**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'installer gratuitement un composteur dans le centre-bourg par le biais des services de la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire installer un composteur sur le terrain communal situé à côté du parking de l'épicerie.

### **✓ Foyer Rural**

Monsieur le Maire présente un état récapitulatif de petites fournitures nécessaires pour le Foyer Rural établi par Madame ROUSSET Sylvia d'un montant d'environ 1 000 €. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'inscription de cette dépense sur le prochain budget.

### **✓ Site internet communal**

Madame Vanessa DAUJEAN informe le Conseil Municipal du résultat de la nouvelle version du site internet de la commune qui a été réalisé. Le nouveau site a évolué et

sera très prochainement accessible à tous. Les données ont été mises à jour. Cette nouvelle maquette permet une meilleure gestion du site.

Séance levée à 21 H 30.